

Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

Montréal 

ARRONDISSEMENT ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 6 septembre 2011, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande suivante d'autorisation pour l'exercice d'un usage conditionnel :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relative à l'occupation du sous-sol du bâtiment situé au 5620B, rue De la Roche, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 16 août 2011

M^c Karl Sacha Langlois, L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement